



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements

Question écrite n° 65834

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le secrétaire d'Etat aux handicapés de bien vouloir lui indiquer quel a été de 1987 à 1991 inclus le nombre de places réellement créées dans les CAT et les MAS.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour ce qui concerne les centres d'aide par le travail, le nombre de places suivant a été créé : 1988 : 1 140 ; 1989 : 1 840 ; 1990 : 2 870 ; 1991 : 2 723 ; 1992 : 2 600. D'autre part, il est statistiquement difficile, compte tenu des modes de financement différents (Etat, sécurité sociale et conseils généraux), de donner des chiffres précis pour ce qui est des maisons d'accueil spécialisées. Les seuls chiffres globaux actuellement disponibles ne font pas la différence entre les places de MAS et celles des foyers à double tarification, encore ne le sont-ils que pour jusqu'en 1990 : 1988 : 1 115 ; 1989 : 1 400 ; 1990 : 1 847.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65834

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : handicapés

Ministère attributaire : handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5797